

conviendrait de savoir avant de voter s'il demande un conseil pour protester ou pour lui aider pendant l'interrogatoire.

M. LANDRY : Je crois que tout ce que nous avons à faire, c'est de voter la résolution qui est devant la Chambre; je ne pense pas que ce qui a été dit par le témoin à la barre puisse influencer notre vote. Si nous pensons que la résolution est juste, et que cet homme doit avoir un conseil, c'est là, je pense, ce qui doit déterminer notre vote, et non pas ce que cet homme veut et croit. Je suppose que dans la suite, il veuille quelque chose qu'il ne doit pas obtenir, nous le lui refuserons; il ne s'agit maintenant que de ce que contient la résolution. J'admets que j'ai entendu prononcer au témoin les paroles que lui attribue l'honorable député de l'Île du Prince-Édouard; et s'il est quelque chose qui me fait croire qu'il mérite un conseil, c'est le fait même que, étant lui-même un laïque, et ne connaissant pas la portée des paroles qu'il vient de dire, il peut nuire à sa propre cause. Il a nié la juridiction de la Chambre. C'est précisément parce qu'il est seul ici comme simple laïque, et que dès sa première parole il a nuit à sa propre cause que je désire qu'on lui accorde un conseil. Il se sent évidemment intimidé en venant ici devant la plus haute cour du pays; et en tenant compte de son âge et de toutes les circonstances, on voit la nécessité de lui donner un conseil qui pourra suivre avec calme les procédés de la Chambre. Je crois que nous devons voter sur la résolution, et lorsque le conseil sera devant nous, il sera temps de décider si nous approuvons ou non sa conduite.

La Chambre se divise sur l'amendement de M. Edgar :

POUR :

Messieurs

Amyot,	Edwards,	Mills (Bothwell),
Bain (Wentworth),	Ellis,	Mitchell,
Béchar, d,	Fiset,	Perry,
Borden,	Fisher,	Rinfret,
Bowman,	Gauthier,	Robertson (King, I. P. E.),
Burdett,	Gillmor,	Sto. Marie,
Campbell (Kent),	Guay,	Semple,
Casey,	Hale,	Sutherland,
Charlton,	Innes,	Trow,
Cimon,	Kirk,	Turcot,
Clayes,	Landerkin,	Wataon,
Davies,	Langelier (Montmor'cy),	Weldon (Saint-Jean),
De St. Georges,	Laurier,	Wilson (Argin),
Dessaint,	McMullen,	Yeo.—43.
Edgar,		

CONTRE :

Messieurs

Armstrong,	Girouard,	Perley (Ottawa),
Audet,	Godbout,	Platt,
Baker,	Gordon,	Pope,
Bergeron,	Grandbois,	Porter,
Bergin,	Guilbault,	Purcell,
Bowell,	Guillet,	Reid,
Boyle,	Haggart,	Riopel,
Brown,	Hesson,	Robertson (Hastings),
Bryson,	Hickey,	Robillard,
Burns,	Holton,	Roome,
Cameron,	Hudspeth,	Royal,
Cargill,	Jamieson,	Rykert,
Carling,	Joncas,	Scarth,
Carpenter,	Kenny,	Scriver,
Caron, (Sir Adolphe),	Kirkpatrick,	Shakespeare,
Casgrain,	Landry,	Skinner,
Chapleau,	Langevin (Sir Hector),	Small,
Chisholm,	Macdonald (Sir John),	Smith (Ontario),
Cockburn,	Macdonald (Huron),	Somerville,
Colby,	MacDowall,	Sproule,
Coughlin,	Mackenzie,	Taylor,
Coulombe,	McCarthy,	Temple,
Coursol,	McOulla,	Thérien,
Couture,	McDonald (Victoria),	Thompson,
Daly,	McDougald (Pictou),	Tisdale,
Daoust,	McDungall (O. Breton),	Tupper (Sir Charles),
Davin,	McKay,	Tupper (Pictou),
Davis,	McLelan,	Tyrwhitt,
Dawson,	McMillan (Huron),	Vanasse,
Denison,	McNeill,	Waldie,

M. MACDONALD

Desaulniers,	Madill,	Wallace,
Doyon,	Mallory,	Ward,
Duchesnay,	Mara,	Weldon (Albert),
Dupont,	Mills (Annapolis),	White (Cardwell),
Ferguson (Welland),	Moncreiff,	Wilmot,
Flynn,	Montague,	Wilson (Lennox),
Foster,	O'Brien,	Wood (Brockville),
Freeman,	Paterson (Brant),	Wood (Westmoreland),
Gaudet,	Patterson (Essex),	Wright.—119.
Gigault,	Perley (Assiniboia),	

Amendement rejeté.

La Chambre se divise sur la motion de M. Thompson :

POUR :

Messieurs

Amyot,	Foster,	Paterson (Brant),
Armstrong,	Freeman,	Patterson (Essex),
Audet,	Gaudet,	Perley (Assiniboia),
Baker,	Gauthier,	Perley (Ottawa),
Béchar, d,	Gigault,	Perry,
Bergeron,	Gillmor,	Platt,
Bergin,	Girouard,	Pope,
Borden,	Godbout,	Porter,
Bowman,	Gordon,	Purcell,
Burdett,	Grandbois,	Reid,
Campbell (Kent),	Guay,	Rinfret,
Casey,	Guilbault,	Riopel,
Charlton,	Guillet,	Robertson (Hastings),
Cimon,	Hale,	Robertson (King, I. P. E.),
Clayes,	Haggart,	Robillard,
Davies,	Hesson,	Roome,
De St. Georges,	Hickey,	Royal,
Dessaint,	Holton,	Rykert,
Edgar,	Hudspeth,	Sto. Marie,
	Innes,	Scarth,
	Jamieson,	Scriver,
	Joncas,	Semple,
	Kenny,	Shakespeare,
	Kirk,	Skinner,
	Kirkpatrick,	Small,
	Landerkin,	Smith (Ontario),
	Landry,	Somerville,
	Langelier (Montmor'cy),	Sproule,
	Langevin (Sir Hector),	Taylor,
	Laurier,	Temple,
	Macdonald (Sir John),	Thérien,
	Macdonald (Huron),	Thompson,
	MacDowall,	Tisdale,
	Mackenzie,	Tupper (Sir Charles),
	McCarthy,	Tupper (Pictou),
	McOulla,	Turcot,
	McDonald (Victoria),	Tyrwhitt,
	McDougald (Pictou),	Vanasse,
	McDungall (O. Breton),	Waldie,
	McKay,	Wallace,
	McLelan,	Ward,
	McMillan (Huron),	Watson,
	McMullen,	Weldon (Albert),
	McNeill,	Weldon (Saint-Jean),
	Madill,	White (Cardwell),
	Mallory,	Wilmot,
	Mara,	Wilson (Lennox),
	Mills (Annapolis),	Wood (Brockville),
	Mitchell,	Wood (Westmoreland),
	Moncreiff,	Wright,
	O'Brien,	Yeo.—154.

CONTRE :

Messieurs

Edwards, et

Trow.—2.

Motion adoptée.

Sir JOHN A. MACDONALD : D'après l'usage parlementaire, ceux qui demandent une division doivent voter "contre," dans le cas actuel, les cinq membres qui ont demandé la division ont voté "pour."

M. LAURIER : Ce n'a pas été la pratique que ceux qui demandaient le vote simplement devaient voter "contre."

M. CASEY : Si telle est la pratique, l'honorable ministre aurait dû voter "contre" cette fois-ci.

Sir JOHN A. MACDONALD : C'est ce que j'ai fait.

M. PATERSON (Brant) : Si je me rappelle bien, l'honorable ministre a déjà fait les mêmes remarques qu'aujourd'hui.